

L'AVENIR
DE LA
PROTECTION
SOCIALE
SE DESSINE
AVEC VOUS

FOCUS SUR ...

LES MÉTIERS DE DIRIGEANTS AU SEIN DE LA PROTECTION SOCIALE

LA PROTECTION SOCIALE, CŒUR DE LA SOLIDARITÉ

La Protection sociale, c'est l'ensemble des dispositifs d'accompagnement permettant à chaque individu ou ménage de faire face tout au long de sa vie aux conséquences de la survenue d'un risque ou d'un besoin social.

Ces dispositifs encouragent l'activité et contribuent à la préservation du capital humain des Français.



3 formes de réponses aux besoins



LES PRESTATIONS MONÉTAIRES

Versées directement aux ménages et individus.
(ex : remboursement de soins, pensions de retraite, allocations familiales...)



LES PRESTATIONS DE SERVICES

Complètent les prestations monétaires et permettent l'accès à des services fournis à prix réduits ou gratuitement.
(ex : financement des crèches, hôpitaux, services en ligne...)



LA PREVENTION

Permet de favoriser les comportements utiles à sa santé, son autonomie, sa famille...

**En France, la Protection sociale est fondée sur deux grands principes :
la solidarité professionnelle et la solidarité nationale.
De par son niveau d'intervention, la Sécurité sociale est le cœur
de la Protection sociale**

La Sécurité sociale, cœur du système de Protection sociale depuis plus de 60 ans, est la « garantie donnée à chacun qu'en toutes circonstances il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille dans des conditions décentes ».*

* Exposé des motifs de l'ordonnance du 4 octobre 1945 portant création de la Sécurité sociale.



465

milliards d'euros
de budget en 2013
(Loi de financement de la Sécurité sociale)

72%

de la Protection
sociale

LES RÉGIMES OBLIGATOIRES DE BASE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Régime général de Sécurité sociale
- Régime agricole (Mutualité sociale agricole)
- Régime social des Indépendants
- Régimes spéciaux (SNCF, RATP, IEG, ENIM, etc.)

LES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES (SANTÉ ET RETRAITES)

- AGIRC-ARRCO
- Mutuelles
- Sociétés d'assurance
- Institutions de prévoyance

LE RÉGIME DE L'ASSURANCE CHÔMAGE

- Pôle Emploi
- Unedic

L'ETAT ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Versement d'aides sociales
(RSA, Allocations pour les adultes handicapés...)

Comptes
de la Protection
sociale :

650

milliards d'euros
en 2013

ASSURANCES SOCIALES

Financement assuré par le versement préalable
de cotisations et contributions sur les salaires
par les assurés et les employeurs.
Une autre partie du financement provient également
des impôts et taxes affectés.

=

Solidarité professionnelle

MINIMA SOCIAUX

Financement assuré par l'impôt pour permettre
l'accès à des prestations non contributives
(sans condition de versement préalable).

=

Solidarité nationale

LA SÉCURITÉ SOCIALE, CŒUR DE LA PROTECTION SOCIALE FRANÇAISE

Chaque Français est couvert par la Sécurité sociale. C'est l'activité professionnelle qui détermine le rattachement à un Régime de Sécurité sociale.

LE RÉGIME GÉNÉRAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Il concerne les salariés du secteur privé.

- 101 Cnam / 1 Caisse nationale (CNAMTS)
- 102 Caf / 1 Caisse nationale (CNAF)
- 22 Urssaf / 1 Caisse nationale (ACOSS)
- 16 Carsat / 1 Caisse nationale (CNAV)
- 4 CGSS (Pour les DOM)

83%
de la population
couverte



160 000
collaborateurs

LES RÉGIMES SPÉCIAUX

Ils regroupent les fonctionnaires, la SNCF, EDF-GDF, les employés et clerks de notaires, les Mines, les Cultes, les Industries électriques et gazières, etc.)

7%
de la population
couverte

LE RÉGIME SOCIAL DES INDÉPENDANTS (RSI)

Il concerne les artisans, les commerçants, les professions libérales.

- 30 organismes locaux / 1 Caisse nationale (CNRSI)

5%
de la population
couverte



5 500
collaborateurs

LE RÉGIME AGRICOLE (MSA)

Il concerne les exploitants et salariés agricoles ainsi que les salariés des secteurs rattachés à l'agriculture. C'est le seul guichet unique de la Protection sociale.

- 35 organismes locaux / 1 Caisse nationale (CCMSA)

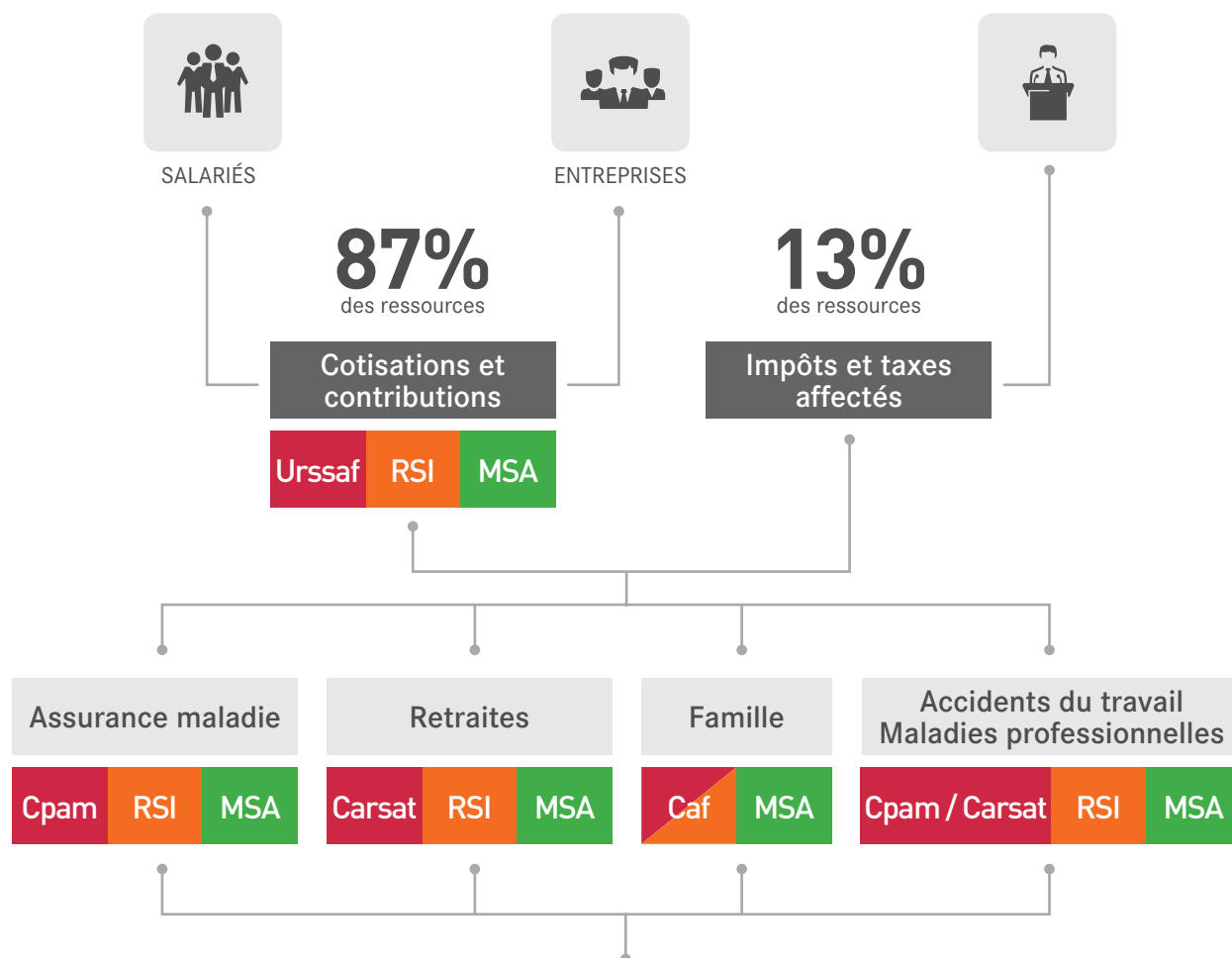
5%
de la population
couverte



17 000
collaborateurs

La Sécurité sociale, un système redistributif.

Chaque régime de Sécurité sociale est composé d'organismes chargés de redistribuer les cotisations et contributions collectées pour couvrir les besoins de la population.



En 2013, ce sont plus

465
milliard d'euros

qui ont été reversés par la Sécurité sociale pour soutenir les besoins de tous les Français.



Plus de 400 organismes répartis sur tout le territoire se chargent du service public de Sécurité sociale.

Au niveau national, des Caisses nationales définissent les conditions de mise en œuvre des politiques sanitaires et sociales décidées par les pouvoirs publics au travers de Conventions nationales d'objectifs et de gestion. Chaque organisme local décline les orientations de ces conventions nationales au niveau de son territoire d'actions.

LA SÉCURITÉ SOCIALE, UN SECTEUR ATTRACTIF POUR LES DIRIGEANTS

La Sécurité sociale c'est plus de 185 000 personnes qui agissent au quotidien pour assurer la collecte des cotisations et le service des prestations.

Parmi ces agents, le réseau compte plus de 12 000 cadres et près de 2500 dirigeants pour piloter plus de 400 organismes répartis sur tout le territoire.

Contrairement aux idées reçues, les agents de la Sécurité sociale ne sont pas des fonctionnaires mais des salariés relevant de contrats de droit privé (conventions collectives).

Au-delà des valeurs de solidarité et de service public (neutralité, égalité, continuité) qui unissent les agents, la Sécurité sociale c'est aussi un secteur professionnel fait de challenges pour ceux qui la composent.

Face aux évolutions de la société, il s'agit d'optimiser par la performance et l'innovation les moyens d'offrir le meilleur service aux usagers.

Pour mener à bien les grands projets d'aujourd'hui et de demain, la Sécurité sociale s'appuie sur les compétences et talents de tous ceux qui participent à cette performance de gestion des organismes.

Une grande école a pour mission de contribuer à ce haut niveau de professionnalisme des organismes de Sécurité sociale. Elle recrute et forme les dirigeants de demain, les accompagne tout au long de leur carrière et promeut la culture de la protection sociale en France et à l'international.

Cette école, c'est l'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S), porte d'entrée aux métiers de dirigeants de la Protection sociale.



ECOLE DES DIRIGEANTS
DE LA PROTECTION SOCIALE

L'EN3S, c'est la garantie de :

- Développer des compétences de cadres dirigeants communes et transférables dans l'ensemble des organismes.
- D'accéder à une diversité de métiers en sortie de formation.
- Connaître une évolution de responsabilités et de carrière rapide.
- Bénéficier d'une rémunération attractive.

Pour rejoindre l'EN3S :

Recrutement en formation initiale sur concours d'entrée externe (à partir d'un bac +3) et interne (agents de la Sécurité sociale).

Pour plus de renseignements :

www.en3s.fr

Les diplômés de l'Ecole peuvent accéder dès la sortie de formation à des responsabilités de directions grâce à leur inscription sur une liste d'aptitude nationale. Des postes de managers stratégiques sont automatiquement réservés, dans tout le service public de Sécurité sociale et sur tout le territoire, à ceux qui souhaitent consolider leur expérience professionnelle avant l'accès à une fonction dirigeante.



ECOLE DES DIRIGEANTS DE LA PROTECTION SOCIALE

Formation initiale

**Cycle diplômant
Cap Dirigeants**

INSCRIPTION AUTOMATIQUE SUR LA LISTE D'APTITUDE NATIONALE DES EMPLOIS DE DIRECTION

MÉTIERS DE CADRES (MANAGER STRATÉGIQUE)

Le manager stratégique participe à la mise en œuvre des objectifs stratégiques de l'organisme, définis par la Direction.

Il coordonne et supervise l'activité d'un ou plusieurs services et équipes placés sous sa responsabilité. Il détermine les objectifs à atteindre, gère la répartition des activités, évalue les résultats. Il est responsable de l'évolution professionnelle de ses collaborateurs.

Véritable chef d'orchestre, il doit posséder une capacité de réflexion stratégique et d'anticipation, des compétences en communication et être force de conviction pour mobiliser les personnels autour des objectifs de l'organisme.

Concrètement les managers stratégiques de la Sécurité sociale peuvent exercer une diversité de métiers en lien avec les différentes activités des organismes.

MÉTIERS DE DIRIGEANTS DE LA PROTECTION SOCIALE

Le dirigeant agit au sein du Comité de direction et participe à la définition d'une ligne stratégique locale de l'organisme (au service des politiques publiques sanitaires et sociales) en lien avec les Caisses Nationales.

Il dirige les services dans son périmètre de responsabilité et par délégation, met en œuvre, régule, contrôle et évalue les plans d'actions menés par ses collaborateurs (managers stratégiques) auprès des services.

Garant de la bonne mise en œuvre au niveau local du service public de Sécurité sociale, il doit maîtriser, au-delà de son leadership, l'ensemble des enjeux et de l'actualité de la Protection sociale.



Pour les diplômés de l'EN3S, l'évolution de carrière est rapide et garantie par l'accès direct à la liste d'aptitude nationale.

Un an après la fin de la formation à l'EN3S, 50% des anciens élèves ont déjà atteint un poste de niveau 8.

En moyenne, un ancien élève de l'EN3S accède à un premier poste de dirigeant entre 2 ans (élèves internes) et 4 ans (élèves externes).

De plus, les parcours professionnels au sein de la Sécurité sociale offrent une possibilité de mobilité géographique et fonctionnelle.

Les rémunérations des cadres et dirigeants de la Sécurité sociale.

Extrait de la grille des rémunérations des cadres (managers stratégiques) de la Sécurité sociale*

	Coef. de départ	Salaires annuels bruts	Coef. maximum	Salaires annuels bruts
Niveau 7	360	36 325.24€	587	59 230.22€
Niveau 8	400	40 361.30€	635	64 073.52€
Niveau 9	430	43 388.38€	675	68 109.72€

Extrait de la grille des rémunérations des dirigeants de la Sécurité sociale*

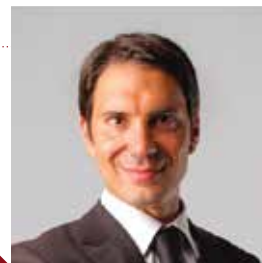
	Coef. de départ	Salaires annuels bruts	Coef. maximum	Salaires annuels bruts
Cat D**	560	56 505.82€	903	91 115.64€
Cat C**	629	63 468.16€	1009	101 811.36€
Cat B**	699	70 530.60€	1178	118 864.06€
Cat A**	699	70 530.60€	1348	136 017.56€

Catégories de la grande majorité des organismes.

** Déterminées en fonction de la catégorie de l'organisme

* Barème en vigueur au 30 juillet 2013 au sein du Régime général

LA SÉCURITÉ SOCIALE, DIVERSITÉ DE MÉTIERS AU SERVICE DE TOUS.



▼ Action sociale

Contribuer au développement du lien social et à la prévention des risques d'exclusion sociale des personnes prises en charge, en lien avec les partenaires d'action sociale locaux; développer des offres de services adaptés aux besoins des populations sur un territoire.

▼ Gestion du risque / prévention / lutte contre la fraude

La survenance d'un risque social chez un individu (exemple : maladie, perte d'autonomie, défaillance de la responsabilité) entraîne des dépenses pour la branche ou le régime de protection sociale concerné. Il s'agit donc soit de prévenir l'apparition de ces risques, soit, si les risques surviennent, de maîtriser ces dépenses. Dans ce contexte, le cadre dirigeant pilote des orientations et projets de nature variée : prévention, promotion des comportements, incitations financières, lutte contre les fraudes etc...

Les métiers de la gestion des politiques sociales et de la relation de services à l'utilisateur.

On trouve ici les métiers qui consistent à manager des équipes et des projets dans une direction ou un département dit « métier », c'est à dire dont les activités contribuent de manière directe à remplir la mission principale de la branche ou de l'organisme.

▼ Recouvrement et contrôle des entreprises

Organiser la collecte des cotisations et des contributions sociales versées par les entreprises du territoire de l'organisme ; vérifier l'adéquation entre les déclarations des entreprises et les paiements correspondants ; accompagner les entreprises en cas de problème de trésorerie en organisant des plans de délais de paiement ; garantir le contrôle sur pièces et sur place de la réalité de la situation des entreprises et l'adéquation avec les déclarations.

▼ Relation clients / services à l'utilisateur

Garantir la qualité des services rendus aux personnes qui s'adressent aux organismes de Sécurité sociale (allocataires, usagers) par le pilotage et le management des activités de l'organisme qui relèvent de la relation organisme-usager (modalités d'accueil sous toutes ses formes (physique et téléphonique), nature des services rendus etc...).

▼ Gestion des prestations

Piloter, organiser et faire évoluer les activités de « production », c'est-à-dire, pour un organisme de sécurité sociale, garantir le versement de la bonne prestation, à la bonne personne et au bon moment.

(la Branche maladie : remboursement des frais de santé ou revenus de remplacement – Branche retraite : pensions versées – Branche Famille : aides financières versées aux familles, pour le logement ou dans le cadre de la lutte contre la précarité et le handicap).



Quel que soit l'environnement dans le cadre duquel il exerce son métier, le dirigeant est guidé au quotidien par deux objectifs :

- La performance de gestion en organisme dans lequel il travaille.
- La performance des politiques sanitaires et sociales que son organisme met en œuvre.

Par référence à ces deux objectifs, les métiers peuvent être répartis en deux familles :

- Les métiers de la gestion interne des organismes de protection sociale
- Les métiers de la gestion des politiques sociales et de la relation de services à l'utilisateur.

Ces métiers offrent ainsi un large éventail de responsabilités pour les diplômés de l'EN3S.

Afin de découvrir ces différents métiers, l'EN3S propose désormais un répertoire des métiers de cadres et dirigeants de la Protection sociale.



Gestion comptable et financière

Garantir la bonne tenue de la comptabilité de l'organisme (gestion administrative) et la bonne gestion des fonds publics (comptabilité liée à la collecte des cotisations ou au paiement des prestations).



Gestion des ressources humaines / relations sociales

Administrer, mobiliser et développer les ressources humaines que sont l'ensemble des collaborateurs de l'organisme : définition des postes, recrutement, gestion des carrières, formation, des rémunérations, évaluation des performances, gestion des conflits, relations sociales, communication, conditions de travail, etc...



Les métiers de la gestion interne des organismes de protection sociale

On trouve ici les métiers qui consistent à manager des équipes et des projets dans une direction ou un département dit « support », c'est à dire ayant vocation à soutenir et accompagner les activités opérationnelles (« métier ») d'un organisme.

Ces fonctions transversales, de nature et d'expertise variées, contribuent à garantir le bon fonctionnement, le développement et la performance globale de l'organisme.

Gestion de la performance interne

Analyser, mesurer, suivre et évaluer la capacité de l'organisme à atteindre les objectifs fixés, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Il s'agit notamment des métiers liés au contrôle interne, aux fonctions d'audit, d'organisation et de suivi de la performance des activités de l'organisme (processus), de maîtrise des risques financiers et de non qualité, etc.

Gestion des achats, de la logistique et de l'immobilier

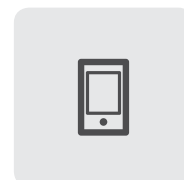
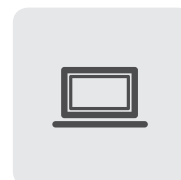
Piloter les moyens nécessaires à la continuité d'activité de l'organisme dans un ou plusieurs des domaines suivants : la logistique (achat de fournitures, maintenance du matériel, etc ...), le patrimoine immobilier (locaux, ventes, achats), la politique de développement durable, la gestion de l'informatique etc.

Appui à la stratégie et au pilotage

Proposer, concevoir et mettre en œuvre un projet stratégique majeur pour le compte de la direction générale ou d'une direction particulière de l'organisme ; Accompagner l'équipe de direction dans l'organisation et le suivi des activités de pilotage.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES MÉTIERS DE DIRIGEANTS DE LA PROTECTION SOCIALE :



ECOLE DES DIRIGEANTS DE LA PROTECTION SOCIALE

27 rue des Docteurs Charcot
CS 13132
42031 SAINT-ETIENNE Cedex 2
Tél : +33 (0)4 77 81 15 15
Fax : +33 (0)4 77 81 15 00
www.en3s.fr

Pour suivre l'actualité de l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité sociale sur les réseaux sociaux :

